RÉ-SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL *MESSAGES* N° 757 – NOVEMBRE 2022

PAUVRETÉ

L'URGENCE D'UNE POLITIQUE STRUCTURELLE

DÉBATTRE

LE "LOGEMENT D'ABORD" A-T-IL TENU SES PROMESSES ?

EXPLORER

LES DÉPARTS « CACHÉS » DES JEUNES DE KOONAN

Secours Catholique
Caritas France

ELODIE PERRIOT / SCCF

“PENDANT LA CRISE SANITAIRE, LES AIDES D’URGENCE N’ONT PAS SORTI DURABLEMENT LES PERSONNES CONCERNÉES DE LA PAUVRETÉ.”

ÉDITORIAL

CONTRE LA PAUVRETÉ : « QUAND ON VEUT, ON PEUT »

PAR **PASCALE NOVELLI,** RESPONSABLE ANALYSE DES PAUVRETÉS AU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE

Comment est-il possible d’assener « *quand on veut, on peut* » face aux personnes vivant la pauvreté ? Cette affirmation sonne comme une accusation. Comme si les plus pauvres ne savaient notamment pas gérer leur budget. Comme si leur seule volonté permettait les efforts nécessaires pour sortir de la pauvreté. D’où l’idée que s’ils ne s’en sortent pas, c’est uniquement leur faute. Et pourtant, quand on veut bien comprendre les situations de pauvreté, on peut. Dans notre rapport “État de la pauvreté en France[1]”, nous avons mené une étude des budgets de ménages en situation de pauvreté en temps de crise. Et on comprend l’extrême tension éprouvée par les personnes lorsqu’on met leurs faibles ressources en regard des dépenses déjà engagées. Ces dépenses liées par un contrat représentent près de 60 % de leurs ressources, alors que cette part est de 30 % pour l’ensemble des ménages qui vivent en France. Leur “reste pour vivre” médian est d’à peine 7,5 euros par jour et par unité de consommation. Un niveau plus faible qu’avant la crise du Covid. Un quart des ménages disposent même de moins de 1,5 euro. Avec cette somme ils doivent se nourrir, s’habiller, se fournir en produits d’hygiène, avoir un éventuel accès aux loisirs, à la culture…Et pourtant, lorsqu’on veut bien entendre les efforts déployés chaque jour pour vivre ou survivre, on peut. « *On est des mathématicien.ne.s* », « *la pauvreté nous pousse à beaucoup réfléchir* », écrivent ces personnes qui vivent la pauvreté au quotidien. Dans l’analyse de leur situation qu’elles partagent avec nous, elles décrivent les trésors d’ingéniosité et de réflexion déployés, mois après mois, pour économiser le moindre centime, récupérer tout ce qu’elles peuvent : ainsi certaines passent une journée entière à cuisiner, en mettant plusieurs plats ensemble dans le four pour ne pas l’utiliser la semaine suivante et ainsi réduire la dépense d’énergie. « *On vit dans la peur perpétuelle* », expliquent-elles encore. Elles évoquent alors le stress par anticipation, qui colle à la peau, la crainte de ne pas pourvoir aux besoins des enfants, de devoir réduire, voire supprimer le chauffage par peur de la facture. Et les conséquences sur la vie sociale qui s’amenuise... Et pourtant, quand on veut bien lutter contre la pauvreté, on le peut. Pendant la crise sanitaire, les aides d’urgence ont permis à de nombreux ménages de ne pas sombrer. Des hébergements supplémentaires ont été trouvés pour des personnes sans domicile. C’est donc possible. Mais ces aides sont restées limitées et ponctuelles. Elles n’ont pas sorti durablement les personnes concernées de la pauvreté. Mais elles démontrent que si l’on choisissait de mener une lutte structurelle pérenne contre la pauvreté, elle serait efficace.Finalement, peut-être que quand on veut, on peut… ■

1 “État de la pauvreté en France 2022. À l’épreuve des crises. Enquête sur les budgets des plus précaires”, Secours Catholique-Caritas France, 2022.

ENQUÊTE

PAUVRETÉ : L'URGENCE D'UNE POLITIQUE STRUCTURELLE

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Aide exceptionnelle de solidarité, prime de rentrée, majoration du chèque énergie, prime inflation… Depuis deux ans, pour soutenir les ménages les plus précaires face aux conséquences économiques de la crise du Covid 19, puis face à l'inflation, le gouvernement multiplie les mesures d'aide ponctuelles. Avec quelle efficacité ? S'ils saluent ce soutien nécessaire dans l'urgence, les spécialistes de la lutte contre la précarité et l'exclusion regrettent que cette stratégie gouvernementale de gestion de crises se fasse au détriment d'une politique structurelle de lutte contre la pauvreté. Acteurs de terrain et personnes en situation de précarité proposent ici des solutions pour améliorer notre système de protection sociale.

© CHRISTOPHE LAROUSSE/SIPA

PARIS

▲ **Christine D. travaille comme auxiliaire de vie indépendante auprès des personnes en situation de handicap.**

« *Quand j'entends que pour faire des économies, il faut se chauffer à 19 °C, ça me fait rire* », confie Céline[1], 46 ans, quelques jours après l'annonce par le gouvernement, le 6 octobre, du plan de sobriété énergétique. L'hiver dernier, cette habitante d'un petit village de l'Indre a réglé ses radiateurs à 16 °C dans le salon et la cuisine de sa maison. Et depuis cinq ans, elle n'allume plus le chauffe-eau. « *Avec ma fille de 8 ans, on se lave au gant avec une bassine. Et quand on a besoin d'eau chaude, on utilise la bouilloire* », précise-t-elle. Des économies drastiques qui remontent à son divorce et à son basculement vers le revenu de solidarité active (RSA). Aujourd'hui, Céline perçoit, pour elle et sa fille, 630 euros de RSA, 77 euros de pension alimentaire – « *quand je la reçois* » – , et 46 euros d'allocation de soutien familial.

> **“DEPUIS CINQ ANS, ELLE N'ALLUME PLUS LE CHAUFFE-EAU.”**

Le confinement du printemps 2020 n'a pas accentué ses difficultés budgétaires. « *Dans ma commune, il n'y a pas d'aide pour la cantine, donc ça me coûtait moins cher d'avoir ma fille à la maison. Si je l'inscris, c'est pour qu'elle puisse manger un repas complet et au chaud l'hiver.* » Néanmoins l'aide exceptionnelle de solidarité, d'un montant de 250 euros, qu'elle a reçue en juillet 2020, était la bienvenue. Comme toutes celles qui ont suivi : majoration de la prime de rentrée scolaire, prime de fin d'année (novembre 2021), majoration du “chèque énergie” (décembre 2021), prime inflation. Céline n'a rien changé à ses habitudes. « *J'ai tout mis de côté,* dit-elle. *Pour pouvoir acheter des cadeaux à ma fille, à Noël, et pour plus tard aussi, quand il faudra par exemple financer son permis de conduire. J'essaye de voir le plus loin possible.* »

“Du beurre dans les épinards”

Pour Sonya Fares, elle aussi mère seule et allocataire du RSA, les aides exceptionnelles et primes qui ont été versées depuis deux ans

ont permis de « *mettre du beurre dans les épinards* ». Cette Lyonnaise le constate pour elle, comme pour d'autres ménages qu'elle côtoie : « *Certains ont pu éponger des dettes, d'autres remplir le frigo pour deux ou trois jours de plus…* » « *Les mesures d'urgence ont fait du bien* », note Daniel Verger, du Secours Catholique. Durant la période post-confinement, l'association a observé à la fois une légère augmentation des revenus des ménages qu'elle accompagne, et une diminution du nombre des mères seules parmi le public accueilli. Ces dernières ont été les principales bénéficiaires de l'aide exceptionnelle de solidarité.

« *Deux éléments qui montrent que les politiques publiques peuvent être efficaces pour lutter contre la pauvreté et que, quand le gouvernement veut, il peut* », poursuit Daniel Verger.

Un constat en demi-teinte, partagé par de nombreux acteurs de la lutte contre l'exclusion, qui saluent ces aides supplémentaires consenties aux ménages les plus précaires, tout en regrettant leur caractère exceptionnel. « *Une prime de 100 euros, c'est toujours utile quand vous vivez avec 40 % du revenu médian. Cela comble des difficultés, permet de payer des charges*, reconnaît Isabelle Bouyer, déléguée nationale d'ATD Quart Monde. *Mais cela ne permet en rien de sortir de la pauvreté.* »

« *C'est tellement éphémère,* confirme Sonya Fares. *Cela ne résout rien.* » Ni le stress lié à la peur de manquer et au fait de devoir réfléchir en permanence à la manière dont on va se débrouiller pour finir le mois, ni l'obligation de faire des choix radicaux entre se nourrir correctement, se chauffer ou se déplacer, ni l'impossibilité d'investir, de faire des projets…

Des invisibles rendus visibles

« *Pour l'instant, toutes les mesures qui ont été prises n'ont pas servi à lutter contre la précarité, c'est de la rustine* », déclare Fabrice Krystof, directeur du Centre communal d'action sociale de Villerupt, en Meurthe-et-Moselle. Dans sa commune de 10 000 habitants, il a vu affluer un public nouveau, venant solliciter une aide alimentaire, un secours en argent ou pour de l'accès aux soins, « *des invisibles qui se sont rendus visibles car ils étaient ac-* »»

TÉMOIGNAGE

« NOUS SOMMES DES MATHÉMATICIENS »

Sonya Fares, 58 ans, allocataire du revenu de solidarité active (RSA) (Rhône)

« J'ai travaillé comme auxiliaire petite enfance chez des familles pendant trente ans. Il y a dix ans, j'ai mis ma vie professionnelle en *stand-by* pour m'occuper de mon fils en situation de handicap. Depuis, je suis au RSA. Aujourd'hui, je perçois 730 euros mensuels pour mon fils et moi. Une fois que j'ai payé les charges fixes, il nous reste 380 euros. Les charges fixes, c'est toujours ce qu'on règle en premier pour ne pas cumuler les dettes. Je suis en permanence dans l'hyperprévoyance, j'ai toujours peur de manquer. C'est quelque chose qu'on partage avec les autres personnes en situation de précarité que je côtoie au sein d'un groupe de réflexion au Secours Catholique. Nous faisons tous nos courses avec une calculette à la main, pour ne pas avoir à enlever des produits une fois à la caisse. Nous sommes des mathématiciens.

Avec des petits revenus tels que le RSA, on ne vit pas, on survit. On est stressé en permanence. Toute notre énergie est canalisée pour savoir ce qu'il faut acheter, où il faut aller, à quel moment sont les promotions… On ne peut pas se projeter, mobiliser notre cerveau pour autre chose. Pour l'eau et l'électricité, on appréhende le montant de la facture qui va arriver. On met en place des stratégies pour diminuer la consommation. Il y a dix ans, j'ai dû faire face à une grosse rectification. Depuis, je n'allume plus le chauffage l'hiver.

Face à tout cela, on essaye de préserver nos enfants en leur cachant la situation ou en leur expliquant avec des mots choisis pourquoi on ne peut pas leur acheter ce qu'ils veulent, pourquoi on ne part pas en vacances. Devant les autres, on essaye de faire bonne figure. On décline poliment les invitations à sortir, on appréhende la question : « *Qu'est-ce que tu deviens ?* » Pour l'éviter, on arrête tout simplement de voir les gens. On s'isole. J'ai reçu les aides exceptionnelles du gouvernement, notamment la prime inflation cet automne. Je n'ai rien eu à faire. C'est bien quand les choses se font automatiquement, sans obliger à faire la queue, à présenter encore des justificatifs… C'est bien pour la dignité des personnes. Ces aides sont utiles, mais c'est tellement éphémère, ça ne résout rien. Il faudrait un minimum qui permette de vivre dignement et de se libérer des soucis du quotidien pour faire des projets. Pour le calculer, il faudrait partir des dépenses des personnes. Que reste-t-il à ce ménage, une fois réglées toutes ses charges ? Combien lui faut-il pour manger, se vêtir, se déplacer ? Et compléter. » ■

XAVIER SCHWEBEL / SCCF

▲ **Sonya Fares allocataire du RSA, à Lyon.**

›› *culés* ». Depuis, la jauge des ménages en difficulté a baissé, mais est restée un cran au-dessus de celle d'avant mars 2020. « *Avant le Covid, nous avions entre 100 et 120 ménages qui bénéficiaient mensuellement de l'aide alimentaire,* précise Fabrice Krystof. *Aujourd'hui, nous sommes à plus de 150 ménages et avec l'inflation, nous allons atteindre les 200. On va devoir refuser des familles.* » Il évoque de nouveaux profils, « *des personnes qui sont à + 10 ou + 20 % du Smic, qui n'ont déjà plus accès aux loisirs et qui voient leur budget rogné par l'augmentation des loyers, du coût de l'énergie, de l'eau et de l'alimentation* ».

Le Secours Catholique observe à l'échelle nationale le même phénomène : des ménages au-dessus du seuil de pauvreté qui ont poussé pour la première fois la porte de l'association au printemps 2020, fragilisés par le confinement, et qui au bout de deux ans n'ont pas retrouvé leur situation antérieure. Daniel Verger l'explique à la fois par le caractère ponctuel des mesures de soutien face à des situations qui se sont durablement dégradées, et par la part croissante des dépenses contraintes (loyer, charges, énergie, transports…) dans les budgets.

Dans une étude menée en 2021 par l'association auprès de personnes en situation de pauvreté, il ressort en effet que les dépenses pré-engagées (celles liées par un contrat) absorbent près de 60 % de leurs ressources, alors que cette part est de 30 % pour l'ensemble des ménages qui vivent en France.

Nombre d'observateurs ont pensé que la mise en évidence de l'absence de filet de sécurité pour une partie de la population lors de la crise du Covid – allocataires des minima sociaux, petits retraités, étudiants, travailleurs

FOCUS

LES DÉPENSES, ANGLE MORT DE LA MESURE DE LA PAUVRETÉ

« *Je suis cuisinier et je gagne 2200 euros nets par mois. Pourtant je galère.* » Daniel, 41 ans, est conscient du paradoxe que peut représenter sa situation. Mais le quadragénaire vit seul, depuis qu'il est séparé, avec quatre enfants à charge une semaine sur deux, sans aucune allocation familiale, car c'est la mère des enfants qui les perçoit. Il a deux gros postes de dépense. Le loyer : 850 euros par mois, sans allocation logement car il gagne trop. Et l'essence, car il travaille à 50 km de son domicile. Daniel est un cas emblématique de ces ménages hors statistiques, car touchant des revenus qui les situent au dessus du seuil de pauvreté, mais qui vivent pourtant de vraies situations de précarité. « *Ce qu'on ne mesure pas aujourd'hui, ou très partiellement, ce sont les dépenses, notamment contraintes* (loyer, charges, transport…), *des ménages,* explique Pierre Madec, économiste à l'OFCE. *Cela empêche de comprendre la situation de milliers de personnes qui ne sont pas considérées officiellement comme nécessitant de l'aide, et qui pourtant ne s'en sortent pas. Cela ne permet pas non plus de voir qu'à revenu égal, les difficultés financières d'un ménage en situation de pauvreté s'aggravent du fait de l'augmentation du coût de la vie.* » ■

précaires… – déboucherait sur des mesures structurelles pour sécuriser les ménages. Cela aurait pu être le cas. Durant le confinement, l'idée de débloquer des crédits pour rehausser globalement les minima sociaux et celle d'ouvrir le RSA aux 18-24 ans ont été avancées au sein de l'administration. Finalement, le gouvernement a préféré verser des aides exceptionnelles. Une stratégie qu'il semble rééditer pour faire face à l'actuelle crise de l'inflation. Isabelle Bouyer, d'ATD Quart Monde, regrette une politique de « *gestion de la pauvreté* », bien loin, selon elle, de l'ambition d'éradiquer la pauvreté extrême en une génération exprimée par le président Emmanuel Macron en 2018.

Que restera-t-il ?

Pour Pierre Madec, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), la dynamique serait même plutôt inverse. Avant la crise du Covid, « *le gouvernement avait annoncé la création d'un revenu universel d'activité (RUA), censé être un dispositif plus lisible, plus juste, plus protecteur que ceux qui existent actuellement,* rappelle-t-il. *La crise est arrivée et a montré la nécessité d'une telle réforme. Mais au lieu que cela accélère le processus, tout a été arrêté.* » Une fois que les crises seront passées, et avec elles les mesures de soutien exceptionnelles, note l'économiste, il restera « *les effets de la hausse des taxes sur le tabac, de la réforme de l'assurance chômage et de la réduction de l'aide personnalisée au logement (APL)* ». Finalement, à l'exception des revalorisations du minimum vieillesse (Aspa) et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), souligne-t-il, les mesures structurelles prises par le gouvernement depuis cinq ans, qui touchent directement au pouvoir d'achat des ménages, « *sont plutôt défavorables aux plus pauvres* ».

Pour Jean-François Maruszyczak, directeur général d'Emmaüs France, la déconjugalisation de l'AAH[2], votée cet été par l'Assemblée nationale, est « *une bonne nouvelle* », tout comme le projet du gouvernement de rendre automatique le versement du RSA, de la prime d'activité et de l'APL est « *salutaire* » pour lutter contre le non-recours aux droits. Deux me-

TÉMOIGNAGE

« L'IRRÉGULARITÉ DE MES REVENUS M'EMPÊCHE DE M'ORGANISER »

Christine D., 45 ans, auxiliaire de vie (Côte-d'Or)

« Je travaille comme auxiliaire de vie auprès de personnes en situation de handicap. Jusqu'à il y a un an et demi, je passais par une structure qui me donnait des missions. Les personnes payaient 29 euros l'heure, mais je ne percevais que 8,14 euros net. Je faisais énormément de kilomètres avec ma propre voiture et je n'étais défrayée ni pour le carburant ni pour l'usure du véhicule. Depuis, je me suis mise à mon compte, je suis en CDI chez deux personnes et je complète par des missions supplémentaires. Je m'en sors mieux. J'ai été malade d'un cancer pendant presque deux ans, en 2018 et 2020. Du coup, je ne peux travailler qu'à temps partiel car je fatigue vite et il faut que je fasse attention à ne pas trop réaliser certains gestes. Mes revenus sont complétés par la prime d'activité (PA). Celle-ci varie selon le nombre d'heures effectuées : moins je travaille, moins le montant de la PA est important. Je ne trouve pas ça logique. Cela devrait être le contraire. Si je n'avais pas de problème de santé, je prendrais beaucoup plus d'heures. Et lorsque certains mois je travaille moins que d'autres, ce n'est pas de mon fait, mais parce qu'une des personnes dont je m'occupe est hospitalisée, par exemple.

Lorsque ma PA est trop faible, ils complètent avec du RSA. Mais c'est un autre mode de calcul, avec des tranches de revenus et des effets de seuil. Parfois je me retrouve dans une situation où je n'ai pas assez travaillé pour maintenir le même niveau de PA que les mois précédents, et où en même temps j'ai trop travaillé pour percevoir un RSA qui compenserait cette perte… Ainsi, ce trimestre, j'ai perdu 140 euros par mois par rapport au trimestre précédent. Ces calculs compliqués et au plus juste sont épuisants. Et l'irrégularité de mes revenus m'empêche de m'organiser. Je ne peux rien prévoir. Ce qu'il faudrait, c'est estimer un montant minimum qui permettrait aux familles de vivre convenablement, et compléter les revenus des ménages jusqu'à atteindre ce seuil. Aujourd'hui, je gagne autour de 1 200 euros net pour moi et mon dernier enfant. J'estime que pour être bien, j'aurais besoin de 300 euros de plus, 500 pour avoir une petite marge. Cela me permettrait par exemple de payer une activité extra-scolaire à mon fils, et de sortir parfois au restaurant. » ■

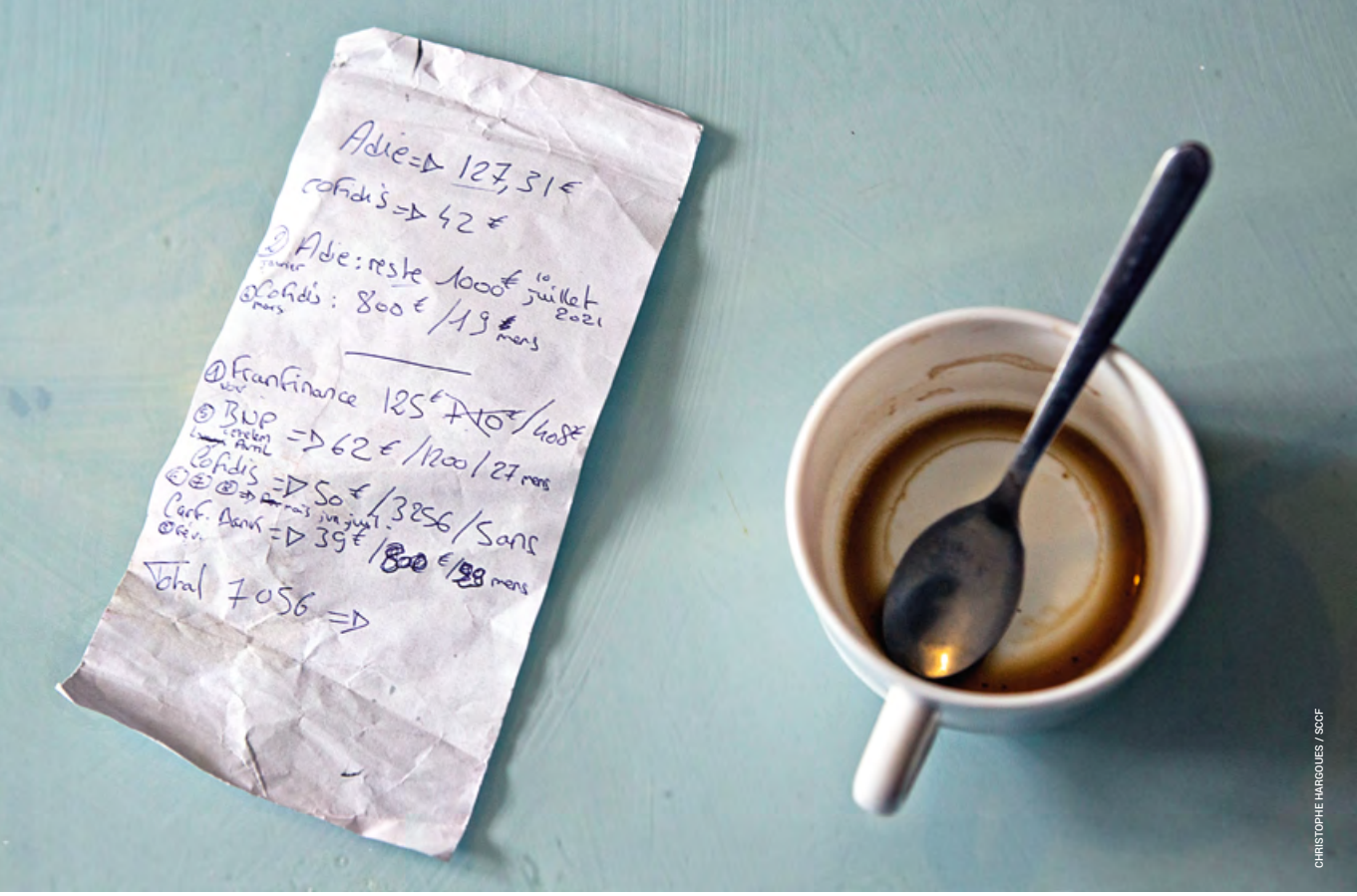

CHRISTOPHE HARGOUES / SCCF

Pour les ménages en situation de pauvreté, les dépenses préengagées absorbent près de 60 % de leurs ressources.

sures structurelles « *très fortes* », considère-t-il. Une troisième serait, selon lui, une hausse substantielle du RSA pour atteindre 50 à 60 % du revenu médian, soit 919 à 1102 euros pour une personne seule (contre 598 aujourd'hui). Cette augmentation du revenu minimum est demandée par tous les acteurs de la lutte contre la pauvreté. « *Un RSA même à 40 % du revenu médian* (735 €) *pourrait permettre aux allocataires de sortir de l'extrême pauvreté* », estime Daniel Verger, du Secours Catholique. Mais c'est un point de blocage dans les discussions avec le gouvernement.

S'il y a eu une prise de conscience, en 2020, que le niveau actuel du RSA n'était pas suffisant, « *ne serait-ce que pour supporter un repas supplémentaire au domicile par enfant* », observe Pierre Madec, cela n'a abouti à aucun changement de doctrine.

« *Je ne veux pas qu'on fasse un plan pour que les gens pauvres vivent mieux pauvres, je veux qu'on leur donne le choix de ne plus l'être* », expliquait Emmanuel Macron en septembre 2018, lors de l'annonce de sa stratégie de lutte contre la pauvreté, pour justifier son refus d'augmenter les minima sociaux (hors AAH et Aspa). Pour le président de la République, la sortie de la pauvreté ne peut se faire que par l'accès à l'emploi, et un RSA "trop élevé" serait démobilisateur. Une idée que l'on retrouve dans le fonctionnement de la prime d'activité (PA). « *Plus on bosse, plus on la touche* », constate Christine D., auxiliaire de vie en Bourgogne. Et suite au mouvement des Gilets jaunes, le gouvernement a décidé de revaloriser le bonus individuel de la PA plutôt que son montant forfaitaire. Résultat, « *les personnes qui ont le plus bénéficié des milliards d'euros investis dans cette mesure sont celles qui travaillaient à temps plein et au Smic* », explique Pierre Madec. Christine D. ne comprend pas cette logique : « *C'est le contraire qu'il faudrait. Les mois où je travaille moins, ce n'est pas par choix,* assure-t-elle. *C'est par exemple parce qu'une des personnes chez qui j'interviens est hospitalisée. À ce moment-là, j'ai besoin d'être soutenue, pas sanctionnée.* »

Vivre convenablement

Sonya Fares dénonce l'image de « *fainéant* » qui colle aux allocataires du RSA. « *La majorité des personnes qui sont, comme moi, au RSA veulent bosser,* affirme-t-elle. *Mais on ne nous permet pas de travailler. On est trop vieux, pas assez en forme… On n'intéresse pas les employeurs. Et puis, lorsqu'on doit vivre avec aussi peu, toute notre énergie et tout notre cerveau sont accaparés par la nécessité de devoir se dé-*

brouiller au quotidien, on ne peut pas se mobiliser pour autre chose, comme chercher un emploi. » Céline, dans le Berry, a le sentiment qu'il y a comme « *un mur entre ceux qui travaillent et les autres* », les premiers ayant « *l'impression que c'est facile de trouver du boulot* ». Âgée d'une quarantaine d'années, elle se souvient d'avoir prévenu, il y a deux ans, un ami qui venait de perdre son travail. « *Je lui ai dit : "Tu vas voir, ça va être dur de retrouver quelque chose." Mais il ne me croyait pas.* » Aujourd'hui, il est toujours au chômage.

Erreur d'analyse

S'ils partagent l'idée que le travail est essentiel pour les personnes, et voient ainsi favorablement les efforts du gouvernement pour développer l'insertion par l'activité économique (IAE), les acteurs de la lutte contre la pauvreté considèrent que celui-ci se trompe dans son analyse du chômage de longue durée.

« *On culpabilise les personnes, on les accuse de profiter, de ne pas vouloir travailler*, s'agace Isabelle Bouyer d'ATD Quart Monde. *Alors que c'est le système qui est défaillant.* » Dans un rapport publié en janvier 2022, la Cour des comptes révèle, par exemple, que seuls 40 % des allocataires du RSA bénéficient de l'accompagnement social prévu par le dispositif. Pour le Secours Catholique, ATD Quart Monde et Emmaüs France, comme pour de nombreux autres spécialistes de la lutte contre l'exclusion, la question concernant le revenu minimum ne devrait pas être : « *Incite-t-il au travail ?* » mais : « *Permet-il de vivre convenablement ?* »

« *Il y a un manque de cohérence entre les mesures politiques et la réalité de ce que vivent les personnes* », s'indigne Sonya Fares. Pour que cela change, estime-t-elle, « *il faudrait que ceux qui décident nous prennent plus en considération, qu'ils nous invitent et nous écoutent, qu'ils viennent vivre notre vie pendant une semaine. Après on pourrait discuter.* » ■

1. Le prénom a été changé.
2. Cela signifie que les revenus du conjoint d'un adulte handicapé ne seront plus pris en compte dans le calcul de l'allocation.

TÉMOIGNAGE

J'AI RÉUSSI À NÉGOCIER MES FRAIS BANCAIRES DE 10 À 5 EUROS

Dominique, 67 ans, retraitée (Indre)

« En comptant ma pension, plus la retraite complémentaire, je touche 787 euros par mois. Mon loyer, une fois que j'ai déduit l'aide personnalisée au logement, me coûte 246 euros, soit près d'un tiers de mes revenus. Après avoir déduit mes charges fixes, dont 56 euros de mutuelle santé, il me reste à peu près 300 euros. C'est juste. Surtout depuis deux ans, car mes dépenses ont augmenté pour différentes raisons au-delà de l'augmentation du coût de la vie. Mon fils a changé de métier, il travaille le soir et ne peut plus aller récupérer son fils à l'école le vendredi (il en a la garde le week-end). Du coup, chaque semaine, je fais 50 km en voiture pour aller récupérer mon petit-fils. Il y a sa fille aussi, qui a grandi et qui depuis deux ans passe plus de temps chez moi en vacances.

Cela génère des frais. Je fais donc des économies quand je suis seule. Par exemple, je ne me chauffe plus. Je suis à 15-16 °C l'hiver. Quand vous devez choisir où couper dans le budget, éteindre un interrupteur, c'est facile. Je ne mets plus d'essence dans ma voiture, je roule à l'éthanol. Pour manger, je me contente du panier solidaire livré au Secours Catholique. Je complète les légumes avec du riz et des pâtes et ça me fait la semaine. Deux fois par an, il y a une livraison de viande que je paye 10 euros. Je la congèle et je la sers quand j'ai mes petits-enfants et mon fils. J'ai réussi à négocier avec ma banque des frais bancaires à 5 euros au lieu de 10. Ces 5 euros, je les mets dans du jambon ou un petit morceau de poisson une fois par mois.

Je n'ai pas reçu l'aide exceptionnelle de solidarité, mais j'ai touché le "chèque énergie" et récemment la prime inflation. Quand on a de très faibles revenus, ces aides exceptionnelles sont une goutte d'eau, mais ça pallie les augmentations terribles qu'il va y avoir sur les factures d'énergie. J'ai tout mis de côté pour faire face à cela. Ce qu'il faudrait, c'est augmenter les petites retraites. Les 1 100 euros promis par Emmanuel Macron lors de la dernière campagne présidentielle, on en est loin. Je me suis renseignée pour recevoir le minimum vieillesse afin d'atteindre au moins 950 euros. Mais il faudrait que mon fils rembourse tout à mon décès. C'est hors de question. Je pense qu'il faudrait également des tarifs différenciés selon les revenus pour tout ce qui concerne les abonnements : eau, électricité, gaz, mutuelle santé… » ■

L'ENTRETIEN

« LE REVENU MINIMUM A COMPLÈTEMENT DÉCROCHÉ »

Annie Le Houerou préside la mission d'information du Sénat sur l'évolution et la lutte contre la précarisation et la paupérisation d'une partie des Français. Pour la sénatrice socialiste des Côtes-d'Armor, une hausse des minima sociaux et des bas salaires est nécessaire. Elle préconise, pour cela, une plus juste répartition des richesses.

PROPOS RECUEILLIS PAR **BENJAMIN SÈZE** ET **SONYA FARES**

XAVIER SCHWEBEL / SCCF

PARCOURS

ANNIE LE HOUEROU

2008
Est élue maire de Guingamp.

2012
Devient députée des Côtes d'Armor.

2020
Est élue sénatrice des Côtes d'Armor.

SONYA FARES

2010
Arrête ses activités d'auxiliaire petite enfance pour s'occuper de son fils en situation de handicap. Elle devient allocataire du RSA.

Depuis 2016
Participe, au sein du Secours Catholique, à la plateforme de mobilisation citoyenne du Rhône.

Sonya Fares : Vous présidez depuis deux ans une mission d'information sur l'évolution et la lutte contre la précarisation et la paupérisation d'une partie des Français. Dans un rapport de cette mission, de 2021, il est écrit que se baser essentiellement sur les ressources des ménages pour appréhender la pauvreté n'est pas suffisant. Pourquoi ?

Annie Le Houerou : D'abord, parce que si vous observez la pauvreté uniquement par le prisme, par exemple, des bénéficiaires du RSA ou des allocations logement, vous perdez une partie des personnes qui vivent dans la précarité en France. Je pense à celles et ceux qui ne recourent pas à leurs droits, ou aux personnes qui n'ont droit à rien, comme les étrangers en situation irrégulière.

Ensuite, parce que le revenu des ménages ne reflète pas complètement leur situation. On le voit bien avec la crise ukrainienne. On dit que l'inflation est à moins de 7 %, mais ce n'est pas une réalité pour tous. Pour certaines personnes, elle est à 15 %, parce qu'elle touche les carburants et que ces personnes, souvent en milieu rural, se déplacent beaucoup avec leur véhicule. Concernant l'alimentation, les coûts ont évolué beaucoup plus vite que l'inflation telle qu'elle est calculée au niveau national. Et c'est une vraie difficulté pour beaucoup de ménages d'avoir un reste à vivre décent.

S.F. : Justement, ce que nous observons, au sein du groupe de réflexion dont je fais partie, c'est que le système de protection sociale n'est pas en cohérence avec la réalité de nos vies. Pour évaluer de manière juste la situation d'une personne et l'aide à lui apporter, il faudrait partir de ses dépenses contraintes (loyer, charges, transport…) et mesurer ce qui lui reste pour ses besoins de base. Que pensez-vous d'un système de protection sociale qui prendrait en compte le "reste à vivre" des ménages pour déterminer leurs droits ?

A.L.H. : Je vous rejoins. Quand vous regardez la part des loyers dans le budget des allocataires du RSA, elle dépasse très largement 30 %, voire 40 %. Il faut y ajouter, notamment en période hivernale, les coûts de l'énergie. Le revenu minimum a sûrement été calculé à l'origine en tenant compte d'un niveau de dépenses. Sauf qu'aujourd'hui, on a complètement décroché. La question que vous posez ne concerne pas uniquement les bénéficiaires d'aides sociales, mais également les bas revenus. Il y a un certain nombre de personnes en emploi dont le reste à vivre leur permet tout juste de manger, de se loger, de se rendre à leur travail. Quel serait le salaire minimum décent pour manger, se loger, avoir des loisirs ?

Benjamin Sèze : Parmi les justifications avancées pour ne pas augmenter de manière significative le RSA, il y a l'idée selon laquelle un RSA trop haut n'inciterait plus au travail. Qu'en pensez-vous ?

> **“QUEL SERAIT LE SALAIRE MINIMUM DÉCENT POUR MANGER, SE LOGER, AVOIR DES LOISIRS ?”**

A.L.H. : Les freins dans l'accès à l'emploi sont ailleurs. Je vais prendre l'exemple de ce qui se passe sur mon territoire. Ici, il y a du travail, par exemple dans des industries agroalimentaires. Néanmoins, même si celles-ci font de grands efforts pour réduire les problèmes de santé liés aux conditions de travail, quand je regarde les personnes qui sont en demande d'emploi, un certain nombre ont plus de 40 ans, elles ont travaillé durant vingt à vingt-cinq ans dans ces usines de l'agroalimentaire et sont “cassées” parce qu'elles ont des troubles musculo-squelettiques (TMS). On ne peut pas dire à ces personnes : « *Il y a du travail à l'usine, allez-y !* » La majorité des personnes au chômage veulent travailler, mais elles aspirent, pour des raisons de santé ou autres, à une qualité de vie au travail qui ne leur est pas proposée aujourd'hui. Un autre exemple éclairant est le secteur de la restauration. Des efforts sont faits par certains »»

XAVIER SCHWEBEL / SCCF

››› employeurs, notamment concernant les quatre heures de "pause" dans l'après-midi, durant lesquelles les salariés ne travaillent pas et ne sont pas payés. On organise l'effectif et le travail de manière à ce qu'il n'y ait pas de coupure au milieu de la journée, et que les journées soient peut-être un peu plus courtes. Et là, on trouve des salariés.

Par contre, quand vous avez des métiers dans lesquels il n'y a pas eu d'effort d'organisation du travail, qui supposent des déplacements fréquents, des horaires décalés, des conditions physiques pénibles…, et qu'en plus il y a des problèmes de logement à proximité… c'est effectivement difficile de convaincre les personnes de l'intérêt à y aller. D'autant que la rémunération n'est souvent pas à la hauteur.

S.F. : Dans beaucoup de cas, le fait de retrouver du travail ne suffit pas pour sortir de la pauvreté, lorsque l'emploi est précaire : en CDD, à temps partiel, faiblement rémunéré. Pour s'extraire de la pauvreté, on a besoin de sécurité et de stabilité. C'est-à-dire d'un CDI et d'un salaire qui permette de vivre dignement, mais aussi d'investir (dans une voiture, par exemple, pour aller travailler) et de faire face aux imprévus (panne de voiture, frigo qui lâche…). Sinon, on retombe dans les mêmes problèmes. Comment éviter que les chômeurs de longue durée ne trouvent que des emplois très précaires ?

A.L.H. : Aujourd'hui, les personnes en recherche d'emploi depuis longtemps vont principalement aller vers des contrats précaires, comme des CDD, des missions en intérim… et même parfois très précaires, avec le développement des plateformes numériques, comme Uber ou Deliveroo. Et alors que le travail devrait être synonyme de mieux-être, de logement stable, de possibilité de se projeter dans l'avenir… Pour ces personnes, ce n'est souvent pas le cas, le travail précaire les maintient dans leurs difficultés, voire les aggrave.

Par ailleurs, toutes les personnes qui sont restées longtemps éloignées de l'emploi ne sont pas en capacité matérielle, physique ou mentale d'assurer l'emploi tel que l'employeur l'attend. Quand on est en précarité, on n'est pas toujours "frais et dispo", on peut avoir besoin d'adaptations et même d'un accompagnement au moment de la reprise de travail. Certains employeurs sont prêts à cela. Encore

faut-il aussi qu'il y ait un tiers qui assure cet accompagnement.
Dans notre département, nous avons deux "Territoires zéro chômeur de longue durée" (TZCLD). Ce dispositif expérimental consiste à créer localement des entreprises à but d'emploi où l'on propose des CDI, rémunérés au Smic, à des personnes au chômage depuis plus d'un an, qui sont par ailleurs accompagnées. Et on adapte les emplois. Je trouve que cette démarche est une réponse intéressante à votre question. Et les retours que l'on a sur ces expérimentations sont plutôt positifs.
Les évaluations qui ont été demandées, notamment par le gouvernement, disent que ce dispositif coûte cher. Mais est-ce si cher au regard de ce que coûte la précarité : les aides sociales, mais aussi les coûts induits, en termes de santé par exemple ? Et ces évaluations ne prennent pas en compte ce qu'apporte cette démarche aux personnes et à leur entourage, d'un point de vue moral et social. Il faut que l'on travaille aussi sur le mal-être pour que notre société aille mieux.

S.F. : La majorité des personnes qui sont au RSA voudraient travailler. Mais le fait d'être dans la survie les épuise, leur prend toute leur énergie. En maintenant un RSA aussi faible, on les empêche de se projeter, de se mobiliser pour autre chose. Que pensez-vous du principe d'augmenter le montant du RSA pour soulager le quotidien des allocataires et leur permettre de se concentrer sur des projets, comme la recherche d'un emploi ?
A.L.H. : Une expérience est menée en Angleterre : les pouvoirs publics ont donné l'équivalent de 1 000 euros à un assez grand nombre de personnes. Et ce, sans contrepartie, contrairement au RSA qui vous oblige à rendre des comptes tous les trois mois. Cette expérience anglaise est très positive. On se rend compte qu'une aide suffisante et sans contrepartie a un effet libérateur. La sécurité que cela apporte soulage les personnes de la charge mentale de devoir sécuriser leur quotidien, de s'assurer qu'elles toucheront bien le RSA le mois suivant, qu'elles ne vont pas devoir rembourser un trop-perçu parce qu'elles ont travaillé un peu le mois précédent ou trois mois avant… Je pense donc que l'idée d'un revenu minimum garanti et significatif est tout à fait audible. C'est quelque chose que nous pourrions peut-être pousser.

> **« ON NE PEUT TRAVAILLER SUR LA QUESTION DE LA PAUVRETÉ SANS SE PENCHER SUR CELLE DES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES. »**

Mais cela ne doit pas être décorrélé des revenus du travail. Car cette insécurité quotidienne que vous décrivez concerne aussi des personnes qui travaillent et qui ont des salaires bas et/ou irréguliers. Et la prime d'activité ne résout pas tout, d'autant que son fonctionnement maintient les personnes dans une certaine situation de précarité : « *Est-ce que je vais la toucher ce mois-ci ? Est-ce qu'elle ne va pas être diminuée ?* »

B.S. : Cette corrélation entre minima sociaux et revenus du travail semble conduire aujourd'hui à un nivellement vers le bas. Sous prétexte que le Smic permet à peine de vivre, le RSA permet à peine de survivre.
S.F. : Nous vivons dans un système qui manque de cohérence, où l'on demande aux allocataires du RSA de retourner à l'emploi mais sans le leur permettre, et où beaucoup de personnes travaillent sans pour autant réussir à s'en sortir. Je n'en veux pas aux ménages qui gagnent très bien leur vie, ils s'en sont donné les moyens. Mais il faut que ce soit plus équitable.
A.L.H. : Je vous rejoins sur cette idée. Il faut qu'il y ait un équilibre de revenus, y compris avec les personnes qui se retrouvent, à un moment donné de leur vie, dans une situation difficile. C'est pourquoi on ne peut travailler sur la question de la pauvreté sans se pencher sur celle des inégalités économiques. Aujourd'hui, on constate à l'échelle de la société que les plus riches sont de plus en plus riches et que les plus pauvres voient leur situation s'aggraver. On pourrait faire contribuer plus largement ceux qui ont le plus de moyens à la solidarité nationale. En ce moment, on se bat par exemple pour une taxe sur les super-profits. Ce sont des milliards d'euros qui pourraient justement servir à compenser les faibles revenus. Soit en augmentant les aides sociales (revenu minimum, allocation logement…), soit en investissant dans la construction de logements sociaux, par exemple, ou dans l'aide à la rénovation énergétique pour les ménages modestes. Et puis, on ne peut ignorer que dans certaines entreprises l'écart de rémunération entre le plus bas et le plus haut salaire est de 200, voire 400. Et lorsque de grandes entreprises font de très grands bénéfices, je ne suis pas sûre que le salarié au Smic voie sa rémunération réévaluée. Je m'appuie toujours sur cette phrase du Conseil national de la Résistance qui dit que « *chacun doit contribuer en fonction de ses moyens pour bénéficier en fonction de ses besoins* ». ■

ICI ET LÀ-BAS

INDE : LE CHOC DU COVID POUR LES TRAVAILLEURS INFORMELS

90 % de la population indienne travaille dans le secteur informel, sans protection sociale. Le confinement de 2020 a fait plonger ces travailleurs dans une précarité accrue. Quelques mesures “pansements” n’ont pas suffi à les protéger.

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

Ils sont collecteurs de déchets, vendeurs de rue, employés de maison ou encore ouvriers dans le bâtiment : tous travaillent au quotidien sans contrat et sans couverture sociale. Leur vie s’est arrêtée avec le confinement décrété par les autorités indiennes en 2020. « *Avant, je prenais soin de mes trois enfants avec mon salaire quotidien. Je n’ai pas de pension de veuve bien que mon mari soit décédé. Durant le confinement, je n’ai pas pu travailler, alors je n’avais pas de nourriture, rien* », témoigne Samari Kerketta, habitante de Murhu près de Khunti. « *De nombreux travailleurs informels des villes ont été jetés sur les routes pour retourner aux villages chercher le soutien de leurs familles* », constate Catherine Bros, professeur d’économie à l’université de Tours. Toutes ces populations se sont retrouvées deux à trois mois sans revenus, faisant monter le taux de pauvreté (si on considère qu’il touche ici les personnes vivant avec moins d’un dollar par jour) à 50 % de la po-

AVIS D’ACTEUR

DANIEL VERGER, RESPONSABLE DU PÔLE ÉTUDES ET RECHERCHES À LA DIRECTION ACTION ET PLAIDOYER FRANCE DU SECOURS CATHOLIQUE

« EN FRANCE AUSSI, DES TRAVAILLEURS INFORMELS PASSENT ENTRE LES MAILLES DU FILET »

L’exemple indien montre bien l’importance d’avoir des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et un système de protection fort et efficace. En Inde, la faiblesse de la couverture sociale a frappé de plein fouet les travailleurs. Il faut espérer que les pays émergents se doteront d’une protection sociale qui s’inspire de la nôtre. Pour autant, il ne faut pas oublier qu’en France, même si le système de protection sociale a permis d’amoindrir le choc de la crise du Coronavirus la première année, les mesures n’ont été que ponctuelles et non pas pérennes. Et de nombreuses personnes ayant des emplois précaires dans le système informel sont restées en dehors des radars. Ce sont ces personnes que nous avons vu arriver au Secours Catholique : beaucoup de travailleurs “ubérisés”, qui n’ont pas de statut et ne sont pas protégés socialement ; ce sont aussi les migrants sans papiers qui travaillent dans le bâtiment ou la restauration ; ce sont encore les personnes affectées par la réforme de l’assurance chômage, qui se sont mises à travailler au noir pour faire des heures supplémentaires. Même si l’exemple indien nous montre que la protection sociale à la française est l’une des meilleures et des plus efficaces au monde, rappelons-nous qu’elle n’est pas universelle et que de nombreuses personnes n’en bénéficient pas. Pour éviter ce problème, au Secours Catholique, nous pensons qu’il faut permettre l’accès de tous aux minima sociaux, qu’il faut régulariser les sans-papiers qui travaillent au noir ou encore étendre le RSA aux jeunes. Notre système peut encore être amélioré. ■

pulation ! « *Les gens ont manqué de moyens de subsistance et même si la pandémie est maintenant derrière nous, les revenus et l'économie n'ont pas retrouvé le niveau d'avant le Covid* », observe Aravind Unni, de l'ONG IGSSS (Indo Global Social Service Society), partenaire du Secours Catholique en Inde. « *Le chômage subsiste, ce qui amène de nombreuses familles à faire des compromis dans leurs besoins de base.* »

Distribution d'argent

Il faut dire que la réponse de l'État indien a été « *une politique d'assistanat avec une faible efficacité* », pour reprendre les termes de l'économiste Jean-Joseph Boillot : les travailleurs informels ont eu accès à des tickets de rationnement et à un système de distribution d'argent, mais ces aides étaient souvent liées à un État fédéré et lorsque les travailleurs migraient, ils n'y avaient pas droit. Ce sont donc surtout les associations caritatives qui ont pris en charge la misère. L'IGSSS, par exemple, a distribué des colis alimentaires, des kits d'hygiène et de l'argent à des milliers de familles dans le besoin. « *Le Covid a été un choc de pauvreté dans un pays en rattrapage économique et social. Le gouvernement indien n'a mené aucune politique contre la pauvreté, il a juste permis d'éviter le pire* », déplore Jean-Joseph Boillot. Pour l'IGSSS, il faudrait fournir une couverture sociale aux travailleurs informels pour leur permettre d'absorber les chocs. Il faudrait aussi décorréler les cartes de rationnement des lieux de vie pour permettre l'accès à la distribution des aides partout en Inde. Enfin il faudrait établir des cantines communautaires.

« *Il aurait fallu des dispositifs d'encadrement des travailleurs informels avant la crise* », analyse encore la chercheuse Catherine Bros, pour qui quinze années de lutte contre la pauvreté ont été anéanties par le choc du Covid. L'économiste Jean-Joseph Boillot évoque également : la crise de l'hôpital public débordé, par la crise sanitaire. Plus de 5 millions d'Indiens seraient morts du Covid en trois ans. Et cette fois aussi, ce sont les plus pauvres, notamment les habitants des bidonvilles, qui ont été le plus durement touchés. ■

DES OUTILS POUR COMPRENDRE

À LIRE

État de la pauvreté en France 2022 - À l'épreuve des crises, enquête sur les budgets des plus précaires. Cette année, le Secours Catholique a décidé de consacrer le dossier de son rapport statistique au budget des ménages durant la crise du Covid. L'association souligne l'importance de prendre en compte le « reste à vivre » des ménages, plutôt que leurs simples ressources, pour apprécier leur situation. Elle montre aussi que dans les contextes de crises, il y a bien plus que le budget qui est mis à l'épreuve. À commencer par l'équilibre psychique des personnes.
rapport.secours-catholique.org

La pauvreté démultipliée - Dimensions, processus et réponses (printemps 2020 | printemps 2021). Ce rapport publié un an après le début de la crise sanitaire du Covid, par le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE), croise le regard des acteurs de terrain ainsi que des personnes concernées elles-mêmes sur leurs expériences de la crise sanitaire et des réponses apportées pour y faire face avec les apports de la recherche en sciences sociales.

Une analyse macro et microéconomique du pouvoir d'achat. Bilan du quinquennat mis en perspective. Dans ce document, les économistes de l'OFCE, Pierre Madec, Mathieu Plane et Raul Sampognaro proposent d'évaluer l'impact redistributif de certaines des mesures socio-fiscales issues des budgets 2018 à 2022. Ils distinguent les mesures ayant un impact durable sur le revenu des ménages, des mesures d'urgence prises dans le contexte de la crise sanitaire.